



**COMMENT RÉUSSIR
SA MISE EN CONFORMITÉ
CSRD ?**

exeiscONSEIL

Une nouvelle réglementation pour pallier les limites du système antérieur, en phase avec les récents engagements européens

2014

RÈGLEMENTATION NFRD
L'obligation de reporting non financier

2020



GREEN DEAL
Neutralité carbone en 2050

2023

RÈGLEMENTATION CSRD
Un reporting plus exigeant pour contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone en 2050 et à l'augmentation des capitaux dans les activités durables



Approche par les risques

Qualification des impacts directs et indirects de l'entreprise et évaluation de l'impact financier du changement de modèle.

Standardisation

Respect du cadre de la Taxonomie (classification des activités et de leur durabilité) et suivi des normes ESRS alignées sur les 3 piliers RSE.

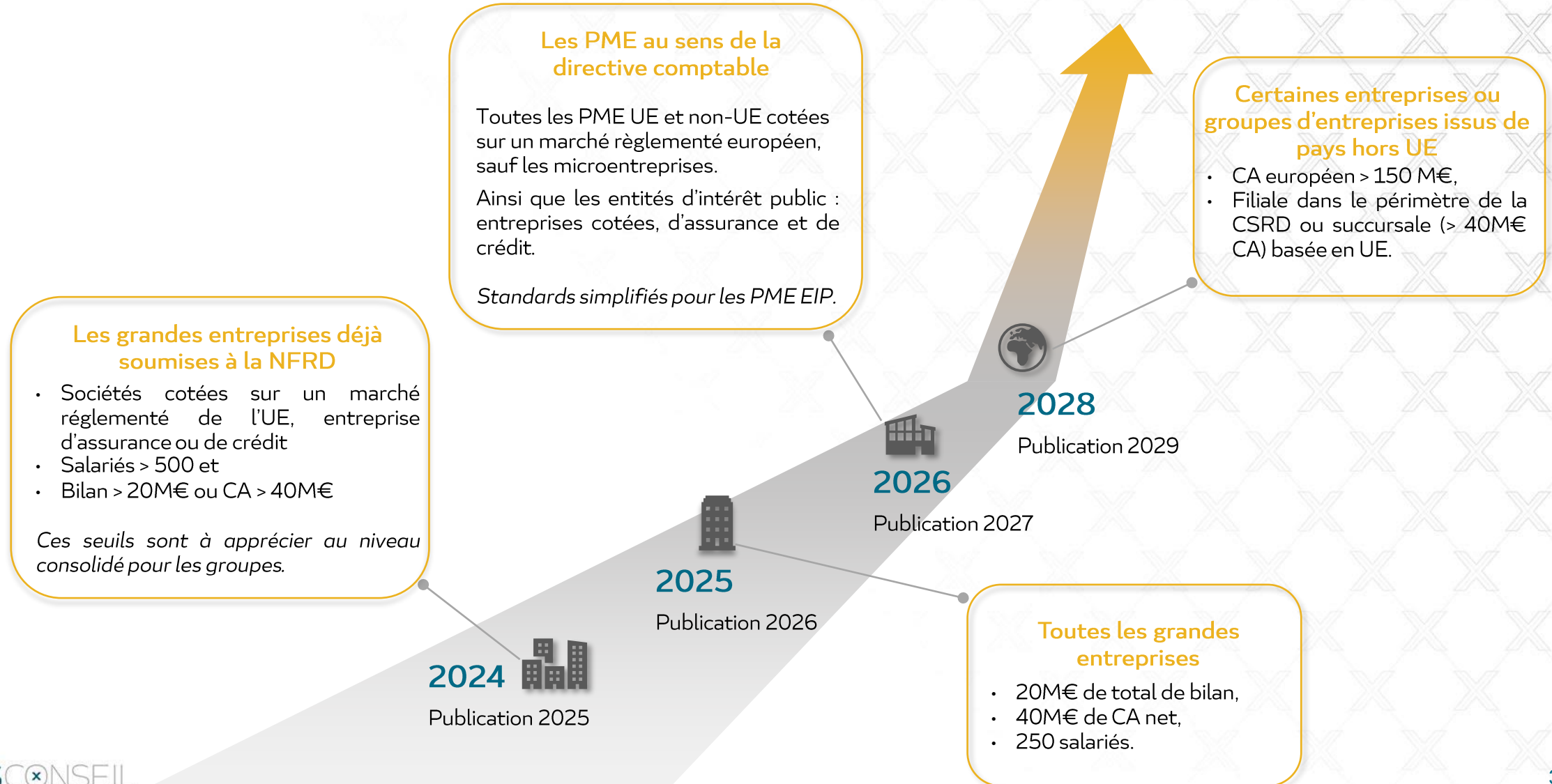
Obligation d'audit

Publication dans une section du rapport de gestion, l'audit du rapport extra-financier obligatoire.

Application étendue

Toutes les entreprises cotées (dont ETI et PME), ayant une activité en Europe quel que soit l'emplacement du siège social.

Un calendrier de mise en œuvre progressif, dont seules les PME non cotées sont exclues



Un cadre normatif pour identifier les enjeux ESG

Normes transverses

Principes généraux et informations
générales (double matérialité)

Environnement

Changement climatique

Pollution, eau et ressources marines

Biodiversité et écosystèmes

Utilisation des ressources et économies circulaires

Social

Travailleurs au sein de la chaîne de valeur

Communautés affectées

Consommateurs/utilisateurs finaux

Gouvernance

Conduite des affaires

Exigence de publication sur plusieurs dimensions :

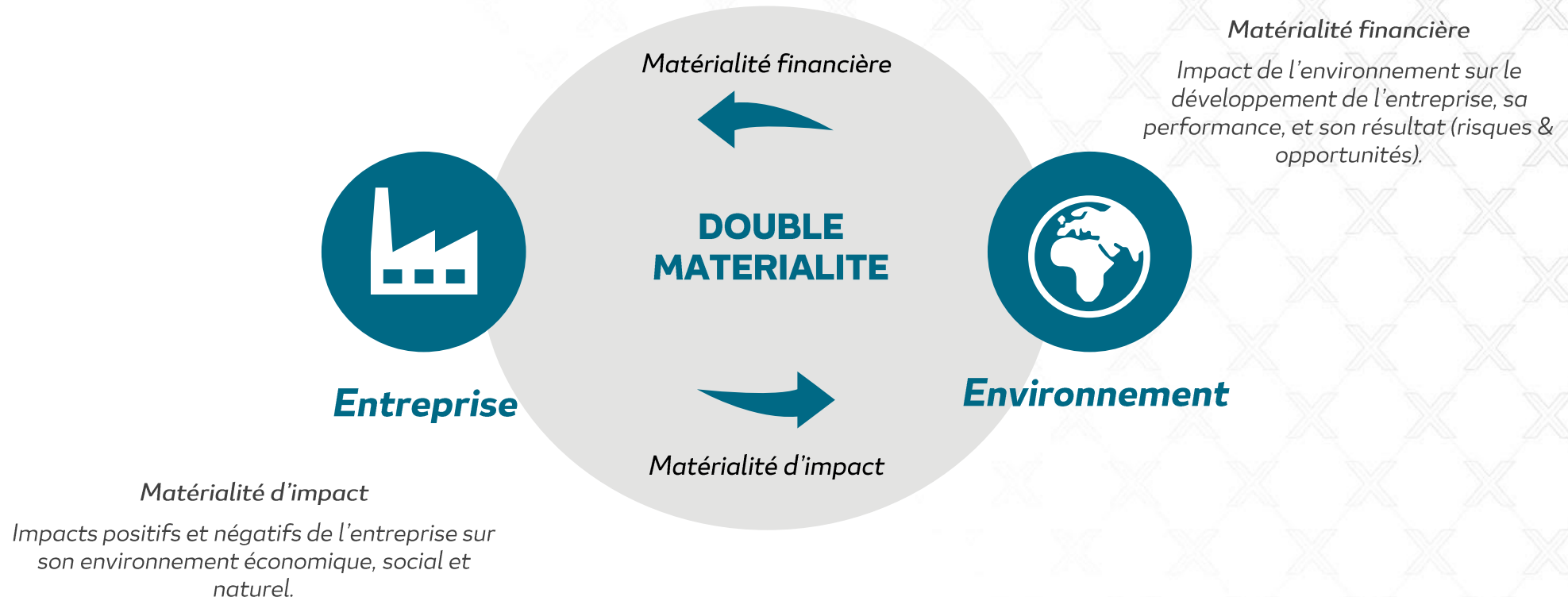
- Gouvernance et stratégie, notamment sur les plans de transition,
- Evaluation de matérialité : impacts, risques, opportunités,
- Description des mesures mises en œuvre : politiques, objectifs, actions,
- Publication des mesures de performance : indicateurs.

La double matérialité au service de votre stratégie RSE



La **double matérialité**, clé de voute de la nouvelle réglementation implique une double analyse ; d'impact et financière. L'identification des enjeux dits « matériels » constitue la **première étape** de la construction du reporting.

La RSE est désormais au centre de la **stratégie globale** des entreprises.



Quels changements pour les entreprises?

PRINCIPAUX CHANGEMENTS

CE QU'IMPLIQUE LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION

- Un rapport de gestion et de durabilité commun,
- L'audit du rapport de durabilité,
- Davantage d'informations à publier et donc de données à collecter,
- La publication de données fiables et vérifiables,
- L'intégration de toute la chaîne de valeur dans la réflexion et la publication d'informations,
- L'intégration des parties prenantes.



QUELLE TRANSFORMATION POUR LES ENTREPRISES?

- La mise en place effective d'une gouvernance RSE,
- La définition de processus de contrôle interne,
- Une transformation organisationnelle structurante pour les entreprises,
- L'évolution des processus IT,
- Potentiel besoin de s'outiller d'un outil spécifique à la collecte de données RSE et à la réalisation de reporting.



LES PIÈGES À ÉVITER

- ⇒ Ne pas opposer performance et développement durable,
- ⇒ Garder l'agilité de l'entreprise tout en respectant la réglementation,
- ⇒ Eviter un cadre normatif trop bureaucratique,
- ⇒ Favoriser l'adhésion des équipes en adressant des enjeux opérationnels.

Nos convictions pour tirer profit de la réforme

Répondre à la CSRD n'est pas seulement la réalisation d'un reporting extra-financier plus exigeant, c'est surtout l'occasion de **redéfinir sa stratégie** pour faire face à l'évolution de son environnement, et **l'utiliser comme un outil** permettant de mieux structurer ses initiatives RSE.



TRANSPARENCE

Faites de la conformité à la CSRD un avantage concurrentiel en communiquant sur votre engagement de durabilité. C'est l'opportunité d'attirer davantage d'investisseurs, de clients, de talents.



Mettez en avant vos initiatives positives en matière de RSE et votre politique de mise en œuvre.



COHÉSION D'ÉQUIPE

C'est aussi l'opportunité de fédérer les différentes directions de l'entreprise (RH, IT, achats, opérations...) autour d'une ambition commune et porteuse de sens pour les collaborateurs.



Embarquez vos équipes dès le départ, l'engagement des collaborateurs facilitera votre transformation.



MISE EN PROGRAMME DES PROJETS RSE

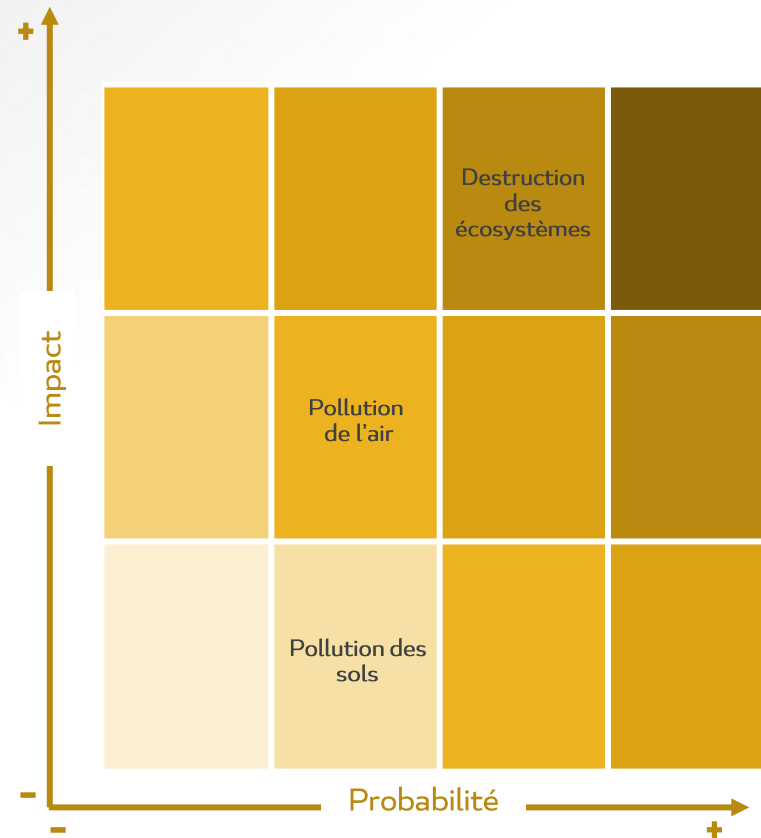
La CSRD facilite la priorisation, la structuration et le pilotage des projets porteurs d'une dimension RSE. L'occasion pour les entreprises de donner de la cohérence aux initiatives RSE menées.



Prioriser vos projets RSE en cohérence avec vos enjeux matériels.

Vers le pilotage des risques extra financiers

La CSRD met en évidence des risques environnementaux et sociétaux jusqu'alors peu visibles et peu pilotés, et valorise leur impact financier pour l'entreprise.



La CSRD permettra aux entreprises de mieux comprendre les risques des enjeux environnementaux, et par conséquent de mieux s'y préparer.

De nouvelles exigences de publication sur :

- ✓ Politiques d'atténuation et d'adaptation des risques,
- ✓ Processus d'évaluation des impacts, des risques et des opportunités,
- ✓ Actions et ressources dédiées à vos enjeux matériels.

La gouvernance de la donnée : un incontournable

Aujourd'hui, la donnée ESG n'est pas toujours maîtrisée avec une absence visible de process. Ces nouvelles exigences de reporting impliquent de collecter de nombreuses données, très diverses, ce qui présente une vraie difficulté pour les entreprises.

Nous sommes convaincus que la mise en place d'une **gouvernance de la donnée** est la clé pour disposer de données **fiables, vérifiables, cohérentes et conformes**.



Par où commencer ?

1

“**Acculturez et embarquez vos équipes**”

Pour lever les freins en donnant du sens.

- Prévoir une phase d'acculturation,
- Embarquer son COMEX et les parties prenantes internes,
- Adopter une approche pédagogique,
- Présenter le reporting de durabilité en CODIR et en CSE,
- Impliquer la fonction finance et l'OTI en charge de l'audit.

2

“**Repartez de l'existant**”

Tout n'est pas à (re) faire !

- Reprendre son **modèle d'affaire** et le lier avec le développement durable,
- **Repartir des objectifs RSE** déjà définis,
- Identifier toutes les **initiatives RSE existantes** (label / reporting / collecte de données – ex : bilan carbone),
- Initier la démarche via un **diagnostic de maturité RSE**.

3

“**Faites preuve de réalisme**”

La CSRD est une démarche à mener sur du long terme.

- Faire les choses dans l'ordre et **ne pas se laisser déborder**,
- Fixer des **objectifs par paliers**,
- Travailler par **itérations**, notamment dans la mise en place des indicateurs,
- Dissocier l'**obligation de reporting** et l'**ambition de mettre en œuvre des projets RSE**.

Nos atouts au service de vos ambitions

Depuis plus de 15 ans, notre cabinet de conseil est au cœur des transformations de vos entreprises ; qu'elles concernent les organisations, les fonctions ou les systèmes d'information.

Une offre d'accompagnement qui se décline naturellement et de façon cohérente à la mise en conformité CSRD.



DÉFINITION DE VOTRE STRATÉGIE

- Formalisation d'une politique RSE / orientations RSE,
- Analyse de double matérialité,
- Définition des objectifs,
- Définition de la feuille de route et plan d'actions RSE.



ALIGNER VOTRE ORGANISATION

- Diagnostic de l'existant et préconisation,
- Evolution de l'organisation et mise en place de nouveaux processus,
- Définition des processus de collecte de données.



ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

- Acculturation aux nouvelles réglementations (CSRD),
- Formation des équipes aux nouveaux processus IT et outils.



AMÉLIORER VOTRE PERFORMANCE

- Optimisation des processus existants,
- Définition d'indicateurs clés (« readiness »),
- Mise en place d'une gouvernance de données RSE,
- Mise en place de processus de contrôle interne.



AIDE AU CHOIX

- Benchmark des solutions adaptées aux besoins de l'entreprise,
- Choix de l'éditeur, accompagnement à la rédaction du RFP et comparaison des réponses.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT
À LA MISE EN CONFORMITÉ CSRD

Notre proposition de démarche

4 phases pour lancer la démarche de mise en conformité CSRD



	P1	P2	P3	P4
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Faire monter en compétence les équipes, les managers et les dirigeants qui seront impliqués dans la démarche, ▶ Partager un vocabulaire commun, ▶ Initier une dynamique collaborative en impliquant tous les services, ▶ Adapter l'acculturation au poste et la fonction des interlocuteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Réfléchir au modèle d'affaire et aux opérations de l'entreprise pour identifier les risques et les faiblesses, ▶ Préparer la réalisation de la matrice de double matérialité : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Lister les parties prenantes et définir les modalités de recueil de leurs attentes, ▶ Etablir la liste des enjeux à partir de l'existant. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Recueillir la vision et les attentes des parties prenantes, ▶ Repartir des initiatives RSE existantes et dresser un état des lieux, ▶ Affiner la liste des enjeux spécifiques à l'entreprise, ▶ Evaluer la matérialité de l'impact, et la matérialité financière pour chaque enjeu, ▶ Identifier des objectifs sur chaque enjeu prioritaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Déterminer les indicateurs associés à chaque enjeu, notamment à partir des ESRS, ▶ Réaliser un « gap analysis » sur les données disponibles pour l'évaluation du « readiness assessment », ▶ Définir et mettre en œuvre la gouvernance des données RSE (processus IT / Orga), ▶ Etudier l'outillage SI de collecte des données + réaliser une aide au choix le cas échéant.
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Formation de 0,5 à 2 jours selon les besoins. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Analyse du modèle d'affaire de type SWOT, ▶ Liste des parties prenantes, ▶ Benchmark enjeux sectoriels. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Matrice de double matérialité, ▶ Evaluation des IRO (impacts, risques & opportunités pour chaque enjeu), ▶ Déclinaison des objectifs pour chaque enjeu. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Liste d'indicateurs cibles, ▶ Gap analysis sur les données RSE, ▶ Modèle de gouvernance, ▶ Etude d'impact SI.

VOTRE CONTACT



JULIEN REILLAC

(06) 09 32 27 98

jreillac@exeisconseil.com

www.exeisconseil.com